



EDITO

N°10 - janvier 2015

Au sommaire

☛ **Actualités**

* Et si on parlait des Assises...

* CESEE: Projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale

* Campagne CNDS 2015

☛ **Le Sport Essonnien**

* L'Essonne en compétition

☛ **Vie du C.D.O.S.**

* Essonne sur l'Eau 2014

☛ **Espace Comités**

* Entretien avec Isabelle CARNERO (CD EPGV)

☛ **ADS en milieu carcéral**

* « Coupe du monde » à Fleury-Mérogis

☛ **Calendrier 2015**

☛ **La Vie Associative sportive : entre réforme et résilience ?**

En cette fin de l'année 2014, certaines mesures corrélées à la Réforme de l'Etat prennent corps, peu à peu, et laissent augurer pour les associations sportives des changements par effets rebonds du « choc de simplification », de la « réduction de la dépense publique » ou encore de la « redéfinition des périmètres d'intervention de l'Etat et des collectivités territoriales ».

Cette mise en mouvement interpelle dès à présent les acteurs de terrain que sont les associations, qu'elles soient positionnées à l'échelon national ou local et la dualité d'intervention, en la matière, n'a aucun sens.

Il n'y a pas, en effet, d'un côté les citoyens et leur engagement dans le local et, de l'autre, l'Etat et les Fédérations, tant la grande œuvre est commune, globale, cruciale : « faire société » et/ou rendre durable la société des citoyens, ce qui revient au même.

Certes, en nos temps marqués au coin du changement, tout propos qui tend à tenir pour vrai que le niveau de l'action, au sommet, vaut celui de la base, peut paraître anachronique au regard des nouvelles prescriptions : travailler autrement, développer une économie de proximité, décider d'un avenir partagé au sein de pôles territoriaux de coopération, valoriser tout ce qui peut relever de l'innovation sociale.

Devant cette abondance de termes nouveaux, on peut être pris de vertige. C'est alors que la remise en mémoire de certains fondamentaux de l'Organisation du Sport en France peut aider à retrouver quelque stabilité.

Celle-ci affiche un clair parti de mettre en place *des fonctions qui structurent les différents réseaux*, qu'il s'agisse d'identifier, de mettre en commun, de réfléchir, de représenter, de former, à travers la terminologie de fédération, de mouvement, de groupement et d'union.

Notre société a besoin de lieux de cohésion et de cohérence. Les Fédérations sportives et leurs structures déconcentrées, à l'échelon régional et départemental, font partie de ces lieux là.

Gérard Courtal.

C.D.O.S. 91 INFOS
Maison départementale des Comités Sportifs
Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY
Tél. : 01 60 78 27 58
Fax : 01 69 23 44 09
E-mail : essonne@franceolympique.com
<http://essonne.franceolympique.com>
Directeur de la publication :
Rolland BESSON.
Rédacteurs :
Gérard COURTAL, Martial TOURNIER.
Montage technique :
Odile JUDITH.

Actualités

☛ Et si l'on parlait des 4^{èmes} Assises départementales du Sport, de l'EPS et des APS?

Les 4^{èmes} Assises de l'EPS, des APS et du Sport en Essonne, événement qui se répète tous les 4 ans sous le Haut Patronage du Conseil Général de l'Essonne, vont connaître quelque retard dans leur déroulement.

La raison en est simple : les prochaines élections au Conseil Général se tenant dans la seconde quinzaine du mois de mars 2015, il y a une obligation de réserve des élus et des fonctionnaires territoriaux qui court dès à présent, ce qui contraint le CDOS 91, qui coordonne cette initiative au plus près des politiques publiques, à reporter la phase active des contacts locaux à mettre en place sur le terrain essonnien après les élections.

Cela ne signifie pas pour autant que nous devons rester inactifs. Nous disposons simplement d'un peu plus de temps pour réfléchir à la mise en œuvre et au contenu.

Il y a à faire, déjà, avec ce que nous savons. Nous sommes liés au Conseil Général de l'Essonne par la Convention d'Objectifs 2014–2017, qui comprend un volet dédié aux Assises et qui prescrit, entre autres choses, « un état des lieux territorial sur la base des regroupements intercommunaux », « l'élaboration de préconisations et d'un suivi afférent », « l'énoncé de problématiques d'actualité ».

Il y a à faire aussi, avec ce que nous n'avons pas suffisamment approfondi, comme, par exemple, la question de l'impact des 3^{èmes} Assises sur la Délibération Sport du Conseil Général de 2012.

Il y a à faire vivre, enfin, sans différer davantage, le groupe de pilotage ad hoc interne au CDOS 91, qui s'est augmenté de quelques membres lors du C A du 3 novembre 2014, ce qui est un signe patent de prise d'intérêt.

2015, dès son tout début, sera actif.

G.C

☛ Du Projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale (S R C I)

Le Préfet de l'Essonne a été auditionné sur ce thème, le 27 novembre 2014, par le Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEE), afin de procéder à un tour d'horizon sur les points clés des futurs aménagements, les évolutions structurelles porteuses d'un avenir et les éléments de régulation calendaires.

Il apparaît que deux vecteurs de développement sont particulièrement importants en Ile de France: les transports, d'une part, et les synergies à mettre en place pour créer des « clusters » d'envergure internationale, d'autre part.

D'où la nécessité de concevoir de vastes ensembles, au nombre de 3 pour ce qui est du département de l'Essonne et des départements limitrophes : Saclay, Les Portes de l'Essonne (Orly), Evry, afin d'éviter d'être trop contraint par un Grand Paris Métropole hypertrophié.

Certains paramètres s'avèrent déjà déterminants pour réussir ce rééquilibrage, à savoir :

- construire des territoires porteurs de leur propre dynamique et qui présenteront une échelle convenable pour l'exercice des compétences et l'émergence des projets,
- rompre avec cette vision de transports convergeant vers Paris Centre,
- s'appuyer sur les bassins de vie existants pour programmer les aménagements,
- s'inscrire dans une démarche de transversalité, de maillage, et non plus dans une conception radiale ou pyramidale.

Confronté à toutes ces prescriptions qui mettent en jeu des limites, des frontières qui seront vraisemblablement débattues et rebattues encore, le mouvement sportif doit poursuivre son action en prêtant une attention particulière aux espaces où se maillent les projets. Et, si l'on entend parler parfois de « communes nouvelles », *il y a déjà les intercommunalités, qui constituent sans doute l'espace juste pour mener des actions liées au Développement Humain.*

Quoi qu'il en soit, le dossier relatif à la Loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République devra être finalisé par le Préfet de Région pour le 28 février 2015 et, après la phase de consultation, courant 2015, des conseils municipaux et communautaires, la décision sera prise en 2016.

Mais, de tout cela, il sera amplement débattu d'ici là.

G.C

☛ La campagne 2015 du CNDS. L'air du temps est à la clarification.

Au mois de mai 2014, la Ministre des Sports, dès sa prise de fonction, avait pris le soin de réduire la tension générée entre l'Etat et le CNOSF par la mise en chantier d'un « Projet de Loi sur la Modernisation du Sport » en déclarant ans l'Equipe que « Si projet de loi il doit y avoir, il doit répondre à des objectifs définis en commun avec le mouvement sportif ».

Lors d'une réunion des Directeurs Régionaux de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports connut un glissement sémantique qui lui fit dire : « Le CNDS est une ressource au service des priorités ministérielles ».

Le propos suscite la réaction du Président du CNOSF, dès le 9 octobre 2014, qui adresse un courrier aux Présidentes et aux Présidents des Fédérations sportives, afin de pointer un risque de « dérive préjudiciable au fondement même du CNDS » et de les convoquer le 29 octobre à une réunion ad hoc à laquelle assisteront la Commission territoriale et les structures déconcentrées du CNOSF.

Ce soir là fut adoptée une motion qui, pour l'essentiel :

- rapproche les objectifs du CNDS de ceux qui furent établis en 1979 pour le FNDS, influents pour le développement du sport de masse
- énonce un besoin de recentrer, dans un esprit de continuité, les clubs sportifs sur leurs missions de développement du Sport plutôt que de les égarer sur des actions spécifiques qui, chaque année, diffèrent,
- préconise une révision des orientations et des modalités de gouvernance qui aille dans le sens d'une approche opérationnelle du réel.

G.C

Le Sport Essonnien

☛ L'Essonne en compétition

Bien des manifestations attestent du dynamisme du sport essonnien.

Certaines se positionnent sur le haut-niveau et relèvent désormais des grands rendez-vous. Citons :

- les matches du F.C.F Juvisy Essonne en football féminin,
- les matches du Rugby Club Massy Essonne en Pro D2 du championnat de France de rugby,
- les compétitions finales dans divers sports de combat: à Ste Geneviève des Bois, Chilly-Mazarin, Morangis, Les Ulis,
- le meeting international d'athlétisme de Montgeron,
- le championnat de France de natation adaptée à Orsay,
- le tournoi international de GR à Corbeil-Essonnes.

Sans oublier le déroulement, à Marcoussis, du 1^{er} au 17 août, de la Coupe du monde de rugby féminin, et le départ de la dernière étape du Tour de France cycliste à Evry le 27 juillet.

D'autres marqueurs sont à relever plus particulièrement en matière d'excellence dans la pratique des jeunes :

- tournoi international de tennis minimes à Ste Geneviève des Bois,
- tournoi international de judo junior "label national A" à Epinay sous Sénart.

D'autres enfin affichent un caractère innovant :

- championnats de France jeunes de duathlon à Ste Geneviève des Bois,
- championnats de France de football féminin cadettes à Ste Geneviève des Bois,
- championnats de France de badminton adapté à Lardy.

C'est dire assez que l'offre sportive départementale est marquée au coin de la qualité et de la diversité. Mais il reste à faire et à innover, comme toujours.

CD EPGV



Vie du CDOS



➤ ESSONNE SUR L'EAU - 7 SEPTEMBRE 2014 à BREUILLET

BILAN DE LA JOURNEE

Journée de coopération interdisciplinaire familiale et conviviale, cette initiative se déroule depuis 6 éditions à Breuillet (Port Sud), et nous permet d'aller à la rencontre d'un public rural dans le Sud-Essonne.

Les objectifs principaux consistent en la sensibilisation et découverte des pratiques telles que la plongée en piscine, les premiers gestes de secourisme, le tir à l'arc, la pêche à la ligne, la sensibilisation au respect d'environnement aquatique (exposition, échanges, pratiques). Nous participons également à l'animation locale sur le secteur de Breuillet, auquel la municipalité apporte une contribution appréciable, en termes de communication. Dans ce contexte, les échanges et l'orientation vers les clubs sont favorisés.

Nous avons accueilli 136 participants majoritairement des familles de Breuillet et environs. Cet effectif est stable alors que cette année le forum des associations local a eu lieu la veille.

Le travail de l'équipe d'organisation regroupe autour du CDOS les animateurs des Comités départementaux et clubs de la FSCF, du sport adapté, du tir à l'arc, la Croix Blanche Essonne, l'Épinoche du Val d'Orge, les Mousquetaires des Mers, et le Club Port Sud, dans un esprit de convivialité. Il vise à la satisfaction du plus grand nombre, en développant une ambiance familiale.

La mauvaise qualité de l'eau du plan d'eau a conduit cette année à annuler l'activité canoë-kayak et on peut regretter que l'ouverture des vannes, pour créer du courant, n'ait pu être effectuée que le jour même, et non la veille, car le plan d'eau était redevenu praticable dans l'après-midi...

Les représentants de la ville de Breuillet ont renouvelé leur attachement à notre organisation par leur venue et leur soutien, tout comme le Club Port Sud dont les infrastructures continuent de donner satisfaction pour le déroulement des activités comme pour les temps d'accueil et de restauration.

Dans une volonté de renouvellement et d'innovation, l'ajout d'une activité hydrospeed-nage avec palmes sur le plan d'eau avec les Mousquetaires des mers, sous réserve que la qualité de l'eau du lac soit compatible, est à l'étude pour l'édition 2015, moyennant un investissement en petit matériel (palmes).

M.T



APS en milieu carcéral

☛ "Coupe du monde de Football" – Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis du 29 septembre au 10 octobre

Sous l'impulsion du comité de pilotage départemental qui regroupe le CDOS 91, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Prévention, la Direction interrégionale des services pénitentiaires, le Conseil général de l'Essonne et la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, les activités sportives en milieu carcéral, à destination des personnes placées sous main de justice en Essonne, consistent en une programmation de cycles d'activités réguliers et d'événements inspirés de ceux de la vie civile.

Ainsi, après les Jeux olympiques en 2012, la Coupe du Monde de Football 2014 était l'occasion de proposer une organisation différente du cadre habituel, avec pour objectif de participer à la lutte contre les discriminations: une offre sportive qui soit –en partie- comparable avec celle conduite extra-muros.

Le coordinateur Patty Badjoko a donc cherché à concilier les aspects festifs, sportifs et culturels liés au Brésil, pays hôte du Mondial 2014, dans le contexte très particulier de la Maison d'arrêt, où il faut composer avec les règles et procédures de sécurité et de mouvements de personnes:

- rencontres inter-bâtiments avec équipes aux couleurs des nations présentes au tournoi officiel,
- participation des femmes,
- animation-spectacle avec percussions et danse,
- démonstration de football freestyle,
- rappel et application des notions de fair-play

Le terrain de football du "D2" s'est rapidement transformé en arène bruyante où l'ambiance n'était pas sans rappeler celle de certains matches animés...

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont regroupé des représentants des différents partenaires du dispositif (CDOS Essonne, District de Football de l'Essonne, SPIP, Conseil Général, Direction interrégionale des services pénitentiaires, CROSIF, Maison d'arrêt) ainsi que la marraine et les parrains de l'événement Gaëtane Thiney, Ivan Wandji (Cecifoot) et Ladj Doucouré. Le bien-fondé et la pertinence du dispositif et de l'événement ont été reconnus unanimement.

Au bilan final, ce tournoi a été une réussite malgré quelques débordements dans le jeu, preuves s'il en est de l'engagement des participants. Il est à noter qu'en marge de ces rencontres, des délégations des équipes de CFA de Drancy, Evry et Viry-Châtillon ont affronté au cours des derniers mois des sélections de détenus; ici la volonté est d'amplifier les interventions de personnes extérieures à la vie carcérale pour changer le quotidien, et le regard, en prison.

MT



Espace comités

☛ Entretien avec Isabelle Carnero « Stabilité de projet et attentes structurelles ».

Dans le cadre de ses entretiens thématiques, le CDOS 91 a rencontré Isabelle Carnero, Directrice administrative du Comité Départemental EPGV de l'Essonne, afin d'évoquer les perspectives de développement, dans le nouveau cadre institutionnel qu'imposera la Réforme de l'Etat, d'une Vie Associative centrée sur le « Sport pour tous » et sur le « Sport santé ».



CDOS 91:

Actuellement, l'organisation des activités sportives à un niveau départemental vous paraît être un échelon pertinent pour mettre en cohérence vos perspectives de développement. Or, les lignes de l'organisation territoriale de la France vont bouger. Vous a-t-il été possible d'anticiper cette nouvelle donne en envisageant de nouvelles modalités fonctionnelles?

Isabelle Carnero:

C'est une question complexe sur laquelle on manque actuellement d'éclairage. Il y a, bien sûr, ce que l'on connaît et qui ne variera pas. Tout le monde s'accorde à dire que le Département de l'Essonne a une certaine spécificité mais les différentes annonces brouillent les hypothèses organisationnelles qui pourraient être anticipées. Et la bonne marche associative repose sur des certitudes et non pas sur des supputations.

Bref, on s'interroge : « Que va devenir l'échelon communal, qui est indissociable d'une Vie Associative locale impliquée dans l'animation de la cité ? ». « Quelles communes vont changer d'espaces et avec quelles compétences restantes ? ». « Combien de métropoles comptera le Département de l'Essonne et quel en sera le découpage ? ». « Quel sera le rôle dévolu au Département dans ce nouveau contexte ? », etc, etc.

Il est donc difficile de se projeter structurellement à ce jour.

A titre compensatoire, on pourrait se dire que toute période de latence offre l'occasion de porter le regard sur l'organisation qui présente des points de référence sur lesquels on peut se sentir, tantôt confortés, tantôt fragilisés.

Ainsi, il est loisible de constater que notre Comité Départemental peut présenter à ce jour des interfaces avec certaines Communautés de Communes ou d'Agglomérations et plus aisément, semble-il, que les associations locales. Se sont en effet mis en place *des espaces de concertation* qui pourraient servir de base pour la constitution et l'animation des *futurs réseaux, qui pourront s'appuyer sur une réalité tangible*.

Ce constat pourrait faciliter l'émergence de *projets de territoires incluant le paramètre sportif*

Deux mots, puisque nous en sommes là, sur ce qui peut être entendu localement en matière de mission de service public du sport: elle ne peut pas faire l'impasse sur le principe de *l'accessibilité financière* du plus grand nombre à la pratique et elle doit objectiver *de maintenir de la vie dans nos cités* : rencontres, fréquentation de lieux dédiés ou non à la pratique des A P S, relation de proximité, lien social, etc.

Ce propos, au fond, assez offensif, ne doit pas pourtant faire l'impasse sur nos points de fragilité : il y a, toujours, cette difficulté à faire travailler les clubs ensemble, à les amener à échanger des informations, à les faire se projeter selon un rythme pluriannuel et, toujours, cette incapacité à savoir diversifier nos ressources financières d'une manière significative par un recours au sponsorat.

Bien sûr, nous ne sommes pas seuls au monde et nous ne sommes pas les seuls à offrir un service sportif dans le secteur du maintien en forme ou du bien être mais nous avons une spécificité : *notre fonctionnement en mode projet est résolument associatif*.

Espace comités (suite)

CDOS 91:

A propos de ce recours aux fonds privés que vous évoquez, l'opération « Sentez vous Sport », portée par le CNOSF et dans laquelle la Fédération Française de Gymnastique Volontaire est amplement partie prenante, recommande d'aller dans ce sens. Peut-on dire que cette opération, qui en est encore à sa phase, nous dirons, de lancement, déclenche un niveau d'adhésion local encourageant ?

Isabelle Carnero:

Il est dit souvent que « Trop de communication tue la communication » et on pourrait admettre aussi que « Trop d'opérations promotionnelles qui viennent s'ajouter les unes aux autres et bousculent les calendriers, perdent de la puissance à l'impact ».

Cette opération est très solide dans sa conception et semble propice à l'agrégation de fonds privés, ne serait ce que par la taille et l'influence de l'initiateur du projet, sans aucun doute.

Mais, pour une transposition efficiente en local, ce n'est pas si simple, car la mobilisation s'effectue plus facilement pour les manifestations à caractère caritatif (Téléthon, Courir pour Curie, Parcours du cœur, etc...) que lorsqu'il s'agit de mettre en mouvement le « Grand Public ».

D'où les difficultés à trouver, en local, des soutiens, qu'ils émanent du mécénat de proximité, des décideurs ou des médias, voire de nos financeurs institutionnels. C'est, cependant, une opération que l'on doit mener à bien, ne serait ce que pour être en phase avec la forte implication de notre appareil fédéral.

CDOS 91:

Vous parlez du « Grand Public » que vous n'arrivez pas entraîner dans les manifestations exceptionnelles mais vous évoquez moins les « nouveaux publics », c'est-à-dire, une entité humaine le plus souvent composée par des populations urbaines, populaires, le plus souvent issues de l'immigration. Pourtant, cette entrée par les publics guide le sens de votre activité, si l'on vous suit bien. N'y a-t-il pas, là, quelque paradoxe ?

Isabelle Carnero:

Il est certain que notre référence prioritaire aux publics conditionne fortement notre développement. De plus, notre offre en activités est diversifiée et, comme nous le disons entre nous, « nous nous nourrissons d'un maximum d'activités susceptibles, après les adaptations nécessaires, de recueillir l'adhésion de nos différents publics ».

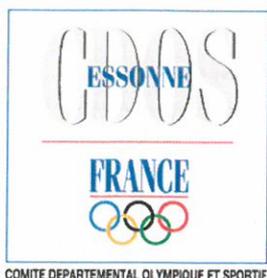
Pour aller plus complètement dans le sens de la question, il est évident qu'il y a des publics que nous ne touchons pas, autant parce que nous ne sommes pas en capacité de les encadrer que parce que leur sollicitation à notre égard relève de la demande faible.

Et puis on ne saurait courir partout et nous avons fait le choix de nous concentrer sur le « Sport Santé ». Nous pouvons dire aussi que notre implication est forte dans le domaine de la récupération des facultés physiques et psychologiques, surtout quand il s'agit de grandes causes nationales comme la sortie de cancer ou la lutte contre l'obésité.

Ce volontariat, cette invitation au mouvement, nous conduit naturellement à nous associer aux actions entreprises pour lutter contre les discriminations, car, là où il y a une volonté qui s'exprime pour se sortir d'une situation difficile, il doit exister une offre associative.

C'est bien grâce à cette volonté là que notre Comité Départemental a été labellisé par le Conseil Général de l'Essonne, dans le cadre de son programme « Agir pour l'égalité »

Article tiré des propos recueillis par Gérard Courtal.



Calendrier 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mardi 20 janvier

Lundi 09 février

Mardi 14 avril

Lundi 1^{er} juin

TRAVERSÉE DE L'ESSONNE :

Dimanche 15 mars

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Lundi 23 mars

4^{ÈMES} ASSISES DU SPORT, DES APS ET DE L'EPS :

2^{ème} trimestre